

sujet du monument projeté pour le Dr Chénier arrive à propos; car il paraît que le conseil de ville a délégué deux de ses membres pour choisir un emplacement pour la statue. Ce qui veut dire que notre conseil; approuve l'érection dans notre ville d'un monument au Dr Chénier — UN REBELLE.

Un mouvement de ce genre serait un brandon de discorde dans notre ville, car nous avons assez de blessures actuelles sans aviver les anciennes. Les uns pensent que Chénier était un héros et un patriote, d'autres voient en lui un rebelle condamné par sa Reine et par son Eglise. A quoi donc peut-il servir de tenir la mémoire de cet homme devant le public? N'est-ce pas simplement tenir éloignées les deux races? Votre article prouve que l'élément anglais, dans une certaine mesure est sous l'impression que les Canadiens en général approuvent l'idée de commémorer Chénier. C'est une erreur. Les Canadiens étaient aussi loyaux en '37 qu'ils l'étaient en 1775 et en 1812 et aussi opposés à Chénier et à sa cause. Il est du devoir de la presse d'empêcher la réussite de ce dangereux projet. Une once de prévoyance vaut un livre de remède.

CITOYEN.

Là-dessus, M. le *Citoyen* apothicaire rentre chez lui avec la même confiance que les sauveurs du Capitole rentraient à la niche et croit avoir délivré le Canada d'un grand péril.

Le *Metropolitan* n'a ni importance ni influence, nous le savons, mais du moment où il se trouve des individus assez emplâtres pour émettre des idées aussi nulles, aussi insignifiantes et aussi anti-historiques que ces élucubrations, nous nous plaisons à leur mettre le nez dans leur sottise.

Parlons d'abord du fait qui semble étrange d'élever un monument à un rebelle.

N'avons-nous pas au cimetière de la Côte-des-Neiges un monument élevé à la mémoire de plusieurs rebelles.

Mais le pays tout entier n'a-t-il pas payé de ses deniers pour faire élever sur le terreplein du parlement un monument à Sir Georges Etienne Cartier, un rebelle, et compagnon des Papineau et des Chénier.

Allons plus loin. Ontario ne vient-il pas d'élever un monument à ses rebelles de 1837, et M. J. D. Edgar, député d'Ontario-Ouest, un anglais qui vaut tous les *Citoyens* du *Metropolitan*, n'a-t-il pas prononcé devant dix mille Canadiens-Anglais d'Ontario l'éloge des héros qui prirent les armes contre les bureaucrates de leur province pour assurer le gouvernement responsable à nos compatriotes.

Oh! il ne sait pas grand chose le déballé de la feuille de chou anglaise.

Dire que les Canadiens français ne conservent pas pieusement la mémoire de Chénier, c'est un sacrilège, quand ce n'est pas une idiotie.

Il n'y a qu'un homme qui ait publiquement insulté à la mémoire de Chénier, et cet homme est au ban de la société canadienne.

Le seigneur du Plateau des Chênes peut promener dans les rues sa trogne à la Bismarck suivi de dogues bâtis à son image, les patriotes s'en éloignent avec dégoût et les Canadiens le regardent avec haine, car c'est lui dont les ancêtres ont mitraillé les compagnons de Chénier et qui s'est appliqué à salir la mémoire des vaincus.

Si ce sont là les Canadiens auprès desquels s'est renseigné *Citoyen*, nous le plaignons.

D'ailleurs, chaque jour suffit à sa peine: nous n'avons pas compté sur les Anglais pour élever le monument de Chénier, qu'ils se taisent donc, ou bien nous demanderons pourquoi on nous impose sur une place publique le statue d'un politicien dont les états de service se mesurent aux crocs en jambes donnés à la justice, à l'honnêteté et au respect des convictions de chacun.

DUROC

LES QUETES POUR LAVAL

Nous avons annoncé précédemment que les évêques des divers diocèses avaient décidé de s'associer à l'œuvre d'encouragement de l'Université Laval, dont l'objet est l'achèvement du vaste édifice de la rue St Denis et son aménagement convenable.

De ce qui avait circulé dans le public et avait été répété par Dame rumeur, nous avons compris que chaque diocèse consentait à être taxé d'un certain montant pour un certain laps de temps en faveur de l'Université.

Les revenus actuels de chacun des diocèses en question justifiaient parfaitement cette petite imposition qui, si nous nous rappelons